



Numéro de l'acte	2025-18-SPORTSQL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.5

## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2025

### QUESTION N° 2025-18

**SPORTS :** Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « DREAM TEAM DART'S »

**RAPPORTEUR :** Monsieur Sébastien DUCHATEAU  
Conseiller délégué aux associations et au moment sportif

#### Le conseil municipal,

Le président de l'association « DREAM TEAM DART'S » a sollicité la municipalité pour une subvention dans le cadre de la participation aux championnats d'Europe de fléchettes qui se dérouleront en Espagne du 22 au 24 avril 2025.

#### Après avoir entendu son rapporteur,

**ARTICLE 1 : VERSE** une subvention exceptionnelle d'un montant de 1000,00 euros (mille euros) au profit de l'association « DREAM TEAM DART'S ».

**ARTICLE 2 : INSCRIT** ces crédits au budget 2025.

#### DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables                      21  
- Votes défavorables                    0  
- Abstentions                              0

Le secrétaire de séance,  
Corinne REANT

Fait à ARQUES  
Le 24 février 2025

Le Maire,  
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire  
après réception en Sous-Préfecture  
26.FEV.2025... et publication ou  
notification le 26.FEV.2025

Monsieur le Maire

  
Benoît ROUSSEL